

Mars 2024

En tant qu'investisseur adoptant une démarche responsable, Chahine Capital a décidé de mettre en place une politique d'engagement à plusieurs niveaux envers ses différentes parties prenantes. L'accès aux données financières et extra-financières est crucial pour Chahine Capital, gérant quantitatif. Nous avons donc pour ambition d'axer notre engagement sur la disponibilité de ces informations.

Ce document expose les conditions dans lesquelles Chahine Capital entend mettre en place sa politique d'engagement envers ses différentes parties prenantes.

1– Engagement avec les fournisseurs de données extra-financières

Nous challengeons nos fournisseurs de données extra-financières (RepRisk et Sustainalytics) lorsque les données ESG de certains titres ne sont pas disponibles, lorsque les notations ne nous paraissent pas adaptées ou lorsque certaines controverses ne sont pas prises en compte rapidement. Nous entamons un dialogue pour connaître la raison de cette absence et la possible couverture de ces valeurs.

2– Dialogue en direct avec les sociétés non-couvertes par Sustainalytics

Pour la gestion de notre fonds ISR Digital Stars Eurozone, nous utilisons différentes approches ESG tels que l'intégration ESG et le best-in-universe. Pour ce faire, nous nous appuyons sur la notation ESG (ESG Risk Rating) et carbone (Carbon Risk Rating) fournies par Sustainalytics. Concernant la zone euro, toutes les entreprises ne possèdent pas systématiquement de notes.

Nous avons donc décidé de mettre en place un engagement envers les sociétés candidates à l'entrée en portefeuille qui ne sont pas couvertes par Sustainalytics. Notre analyste ESG examine les informations extra-financières publiées par l'entreprise sur son site internet. Suite à ça, un mail est envoyé à l'entreprise pour connaître les raisons de cette non-couverture et son positionnement durable. Afin de faciliter sa réponse, un questionnaire d'engagement ESG à remplir est envoyé contenant différentes questions sur les communications et publications ESG/ISR faites et des données relatives à SFDR PAI (Sustainable Finance Disclosure Regulation Principle Adverse Impacts). Par ailleurs, il est explicitement spécifié à l'entreprise que nous l'encourageons à se rapprocher des fournisseurs de données extra-financières afin d'améliorer la transparence sur ces sujets et de maximiser l'attractivité de son entreprise auprès des investisseurs.

3 – Engagement auprès des plus gros émetteurs du portefeuille Digital Stars Eurozone

Pour chaque fonds de la gamme Digital Funds, nous publions un rapport trimestriel d'activité ESG comprenant différents indicateurs de performance environnementale, sociale et de gouvernance. Pour notre fonds ISR Digital Stars Eurozone, nous calculons également les pires contributeurs à l'empreinte carbone du portefeuille et ceux contribuant le plus fortement à la consommation d'eau du portefeuille. Nous engageons le dialogue avec les entreprises dont la contribution à l'empreinte carbone du portefeuille ou à la consommation d'eau du portefeuille représente plus de 20% du portefeuille. Nous souhaitons connaître les actions mises en place par l'entreprise concernant l'indicateur environnemental où elle contribue le plus fortement.

4– Engagement suite à des controverses ESG

Le dialogue pourra également être initié auprès des entreprises dont nous considérons qu'une controverse environnementale, sociale ou de gouvernance est moyenne et répétée ou celle dont nous jugerons opportun d'engager suite à l'identification de controverse.

Nous entamons le dialogue également avec les entreprises présentes en portefeuille pour lesquelles RepRisk a répertorié plus de 30 incidents liés aux Droits de l'Homme.

5 – Engagement avec les acteurs de la place

Nous participons à des initiatives communes via les principes pour l'investissement responsable (Principles for Responsible Investment, PRI) principaux promoteurs de l'investissement responsable dans le monde et le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR). L'un de nos axes d'engagement via ces initiatives collaboratives est l'engagement auprès des sociétés d'énergies fossiles.

6 – Engagement spécifique pour les sociétés d'énergies fossiles dans le fonds Digital Stars Eurozone

Concernant les sociétés d'énergie fossiles, un engagement systématique et direct est prévu avec celles présentes dans le fonds Digital Stars Eurozone afin d'échanger concernant leur positionnement durable.

7 – Procédure d'escalade

Dans le cadre de la politique d'engagement précédemment citée, une procédure d'escalade peut être mise en place en fonction du type d'engagement effectué, du sujet d'engagements, de la classification de la controverse. L'équipe de gestion se réunit pour classer le sujet d'engagement, la sévérité, la nature, la portée et la récurrence de la controverse. Si la controverse est considérée comme « moyenne et répétée » ou si elle concerne un sujet jugé pertinent, la procédure d'escalade suivante se déclenche : nous initiions le dialogue avec l'entreprise en question et la mettons sous surveillance quelques mois (de 3 à 6 mois). Suite à cette mesure, nous pourrions être amenés à nous désinvestir totalement ou partiellement de l'entreprise.